

Salon International du Patrimoine Culturel



Le Salon International du Patrimoine Culturel, leader européen, est le rendez-vous annuel incontournable des acteurs majeurs du secteur : les professionnels de la restauration et de la sauvegarde du patrimoine bâti ou non bâti, matériel ou immatériel.

Ebénistes, orfèvre, restaurateur de meubles, de vitraux ou de tableaux, ferronnier, tailleur de pierre, fournisseur du patrimoine bâti ... près de 340 exposants français et étrangers se donnent rendez-vous dans une ambiance chaleureuse au Carrousel du Louvre, lieu prestigieux situé en plein cœur de Paris. Plateforme unique d'échanges et rendez-vous d'affaires majeur pour le

secteur, pendant 4 jours le salon est l'occasion de nouer des contacts avec un public de prescripteurs pourvoyeurs de commande : professionnels du secteur et propriétaires de biens mais aussi des visiteurs connaisseurs et passionnés. Chaque année, le salon gravite autour d'un thème, en 2017, Patrimoine et tourisme culturel seront mis à l'honneur. L'occasion de mettre en avant les chantiers et ouvrages réalisés par les exposants.

Les chiffres clés

- 20 420 visiteurs en 2016 dont 25 % de professionnels (progression de 13% par rapport à 2015)
- 93% des exposants de 2016 sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des visiteurs
- 94% des exposants de 2016 sont satisfaits et très satisfaits de leur participation

Pavillon collectif Nouvelle-Aquitaine 2017

La chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine organise un pavillon collectif aux côtés des 6 autres régions présentes sur le salon. La CRMA a pré-réservé un stand de 9 m x 6 m, soit 54 m².

- Dates : du 2 au 05 novembre 2017 au Carrousel du Louvre à Paris.
- Montage : mardi après-midi 30 octobre et mercredi 1^{er} novembre.
- Vernissage : jeudi 2 novembre à 19h après fermeture du salon à 18h. (sur présentation de l'invitation).

Objectifs

- Renforcer votre visibilité en valorisant votre savoir-faire
- Rencontrer un visitorat régional ciblé grâce à une identification Nouvelle-Aquitaine.
- Développer des contacts, élargir votre réseau, tisser des liens avec les prospects.
- Rencontrer de nouveaux clients.

Accompagnement

- Communication collective : chaque entreprise présente sur le pavillon recevra 400 cartes de correspondance contenant un texte et une photo avec la même charte graphique ainsi qu'une enseigne à apposer sur le stand.
- Une formation sera proposée en amont du salon : S'adresser à des professionnels, prescripteurs et/ou préparer un salon.

Métiers concernés

Ebénistes, restaurateur de meubles, de vitraux ou de tableaux, de documents graphiques, ferronnier, tailleur et sculpteur de pierre, maçon du patrimoine, couvreur du patrimoine , charpentier du patrimoine, jardinier du patrimoine, tapissier, doreur, orfèvre...

Conditions

Stand collectif semi cloisonné.

Espace par entreprise : 4 m²

10 à 12 exposants maximum

Coût maximum par entreprise **après déduction de la participation du Conseil Régional et de l'APCMA : 1550 €** (*le coût pourra être revu à la baisse*).

NB : Ateliers d'art de France accorde à tous ses adhérents une aide de 30% des m² facturés HT dans la limite de 750 € du montant du stand sur présentation de la facture. La demande doit leur être adressée dès réception de la facture.

Attention, le nombre de participants étant limité : inscrivez-vous rapidement pour réserver votre espace. Merci de nous retourner votre bulletin d'engagement dûment rempli avant le **1^{er} Août 2017**

Pour tout renseignement :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres

Christel VALENZA ou Ariane REVERDY

22 rue des Herbillaux

79000 NIORT

Tél. 05 49 77 87 85

Courriel : c.valenza@crma-poitou-charentes.fr et a.reverdy@crma-poitou-charentes.fr

Salon International du Patrimoine Culturel

Bulletin d'engagement

A retourner avant le 1^{er} août 2017

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Code Postal Commune

Site internet : www

Courriel :

N° Siret : Code APE :

Je m'engage à participer au **Salon du Patrimoine International Culturel du 2 au 5 novembre**
dans le cadre du stand collectif de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de
Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Je m'engage à :

- Respecter les conditions et prescriptions du règlement du salon.
- Régler les frais de participation au salon à réception de la facture de la CRMA.
- Fournir par mail à Pauline Allègre textes et photos avant le 15 septembre pour la réalisation des documents de communication: p.allegre@crma-poitou-charentes.fr

Le

Signature et cachet de l'entreprise